

# IL EST RESSUSCITÉ !

N° 162 – Avril 2016

Rédaction : Frère Bruno Bonnet-Eymard

## SŒUR FAUSTINE CONTRE SŒUR LUCIE

*par frère Bruno de Jésus-Marie.*

**A**U terme d'une enquête de plusieurs années, le Saint-Office a prononcé sa sentence le 6 mars 1959 : « Qu'il soit rendu public que la suprême sacrée congrégation du Saint-Office, après **avoir examiné les prétendues visions et révélations de sœur Faustine Kowalska**, de l'institut de Notre-Dame de la Miséricorde, décédée en 1938 près de Cracovie, a décidé ce qui suit :

« 1. Il faut interdire la diffusion des images et des écrits qui présentent la dévotion à la divine Miséricorde dans les formes proposées par ladite sœur Faustine.

« 2. Il est requis de la prudence des évêques de faire disparaître lesdites images qui ont éventuellement déjà été exposées au culte. »

Fausse mystique, apôtre d'une "miséricorde" d'illusion *avant le concile Vatican II*, sœur Faustine devient, *après le concile Vatican II*, une vraie sainte, mondialement connue, au-dessus de tout soupçon. Sœur Faustine c'est la miséricorde, et la miséricorde c'est sœur Faustine, la sainte que le cardinal Karol Wojtyła a fait sortir du *shéol* de l'Index (1978), et que le même, devenu le pape Jean-Paul II, a béatifiée en 1993 puis canonisée en l'an 2000.

Que s'est-il donc passé dans l'Église de Dieu pour que ses plus hautes instances doctrinales en viennent à permettre toutes les manifestations d'un culte qu'elles avaient condamné quelques années auparavant ?

Le 15 avril 1978, la Sacrée Congrégation pour la doctrine de la foi émettait la Notification suivante :

« Cette Sacrée Congrégation, vu les nombreux documents originaux qui n'étaient pas connus en 1959, tenant compte du profond changement intervenu dans les circonstances et de l'avis de beaucoup d'évêques polonais, déclare que les prohibitions contenues dans ladite notification n'obligent plus. »

Le livre, publié par Ewa K. Czackowska (EKC), *SŒUR FAUSTINE, BIOGRAPHIE D'UNE SAINTE* (éd. Salvator, 2014), est un ouvrage de référence : son auteur prétend faire, en quatre cents pages, toute la lumière sur sœur Faustine et l'origine de ses révélations, ainsi que sur le rôle de celui qui a contribué à les promouvoir, Karol Wojtyła, le futur pape Jean-Paul II.

## UNE MYSTÉRIEUSE CLARTÉ

Hélène Kowalska est née le 25 août 1905 à Glogowiec en plein cœur de la Pologne, troisième enfant d'un foyer de petits propriétaires. Eux, leurs six filles et deux garçons furent, selon l'expression même de leur curé, « *des catholiques très ordinaires* ».

Stanislas, le père, menuisier de son état, possédait cependant une instruction au-dessus de la moyenne. Helena fut sa fille préférée ; il lui apprit à lire, et elle dévora avec avidité de très nombreux livres religieux : « Elle faisait connaître à des enfants du village différentes choses, le plus souvent des vies de saints et des

prières. » (EKC, p. 31–33) Elle avait en effet une étonnante facilité pour retenir ce qu'elle lisait et le raconter.

## ***VISIONS ET VOCATION.***

« Dès son plus jeune âge, Helena vivait des expériences spirituelles extraordinaires. Elle avait des visions. Elle racontait par exemple à ses frères et sœurs qu'elle voyait dans ses rêves Notre-Dame. Elle la voyait belle, se promenant dans les jardins du Paradis. »

La nuit, elle réveille sa mère en lui disant qu'elle a vu un « **éclat de lumière** ».

« *Où vois-tu ça petite sotte ? T'as des hallucinations, et après tu causes ?* »

« C'est ainsi que sa mère la réprimandait. Et pourtant Helena continuait à se réveiller la nuit, à s'asseoir sur son lit et à prier. Et sa mère réagissait en lui disant : " *Tu te lèves tout le temps, au lieu de dormir, tu vas devenir folle. Dors !* »

— *Eh non*, répondait Helena, *je pense que c'est un ange qui me réveille comme ça pour que je ne dorme pas, mais pour que je prie.* » (EKC, p. 33)

Ensuite, Helena demandait à sa mère de la laisser dormir un peu pendant la journée : « Et la mère n'a pas toujours été d'accord " *parce que dans une famille nombreuse, il y avait toujours du travail à faire* ". »

Le dimanche, notre adolescente refusait parfois d'aider sa mère à la cuisine et se mettait à l'écart pour lire un missel. « *Maman, ne te fâche pas, parce que Jésus aurait été encore plus fâché si je ne l'avais pas fait.* »

« Dès l'âge de sept ans, raconte-t-elle, je perçus l'appel définitif du Seigneur, la grâce de la vocation à la vie religieuse. Pour la première fois, j'entendis en moi la voix de Dieu, c'est-à-dire l'invitation à une vie plus parfaite ; mais je n'ai pas toujours été obéissante à cette invitation de la grâce. Je n'ai rencontré personne qui aurait pu m'expliquer ces choses. » (*PETIT JOURNAL*, éd. Apostolat de la Miséricorde divine, 2010, § 7)

Il y avait tout de même son curé à qui elle aurait pu ouvrir son âme. Mais Helena, jugeant « que cela n'était pas matière à traiter durant la confession, est restée seule avec ses expériences. » (EKC, p. 34)

La jeune fille souffrait cruellement d'être pauvre, et ne s'y résigna pas. Elle quitta la maison pour aller travailler parce « *qu'elle n'avait pas de vêtements pour le dimanche, que sa robe n'était pas présentable* » (EKC, p. 38). Cette jeune adolescente devint si « *présentable* », elle avait si bien effacé toute trace de sa pauvre origine sociale, qu'elle faillit ne plus trouver à s'employer : « *Je ne voulais pas l'accepter comme domestique, parce qu'elle était tellement bien habillée, trop bien habillée pour une employée de maison.* » (EKC, p. 56)

En 1921, Helena travaille comme aide-domestique à la boulangerie des Bryszewski, dans la petite ville d'Aleksandrow près de Lodz. C'est là qu'elle voit de nouveau « *l'éclat de lumière* » :

« La clarté était si intense qu'Helena, effrayée, pensait que c'était un incendie. Elle commença à crier que la cour était en flammes (selon une version) ou que les entrepôts avaient pris feu (selon une autre version). Occupés à ce moment-là à mettre le pain au four, les travailleurs de la boulangerie se précipitèrent pour regarder, mais ils ne virent rien. Inquiets pour l'état mental d'Helena, les Bryszewski ont appelé un médecin qui lui a prescrit un médicament contre les maux de tête. Ils ont par ailleurs averti les parents que leur fille était devenue folle.

« Les Kowalski ont alors envoyé leur fille aînée Jozefa pour qu'elle vérifie ce qui se passait. Jozefa a bien retenu ces paroles qu'elle a eu du mal à obtenir d'Helena : " *J'ai vu une clarté. Dis cela, que maman ne s'inquiète pas. Je ne suis pas folle, mais je n'en dirai pas plus. Je ne resterai pas ici bien longtemps.* " » (EKC, p. 48–49)

Helena eut d'autres visions de cette « *clarté* » à Aleksandrow. Elle en parle à sa mère, mais toujours pas à son curé.

## **DÉPART POUR VARSOVIE.**

Ses parents s'opposant à son entrée au couvent, la jeune fille se laisse aller aux « *vanités de la vie* », comme elle l'avouera elle-même plus tard.

L'oncle Michal Rapacki l'aide à trouver du travail, mais constate son instabilité : « *Quand l'organisation et la façon de travailler dans une maison ne lui plaisaient pas, elle s'en allait ailleurs.* »

Quel "esprit" la conduit ? on ne peut pas ne pas se poser la question à la lecture de son **PETIT JOURNAL** (600 pages) rédigé dix ans plus tard. Helena rapporte le reproche que Jésus lui aurait adressé un soir qu'elle dansait au bal : « *Jusqu'à quand vas-tu me décevoir ?* » Bouleversée, elle se rendit à la cathédrale, et là, devant le Très Saint-Sacrement, elle tomba les bras en croix : « *Je demandai au Seigneur qu'il daigne me faire connaître ce que je dois faire.* »

— *Pars tout de suite pour Varsovie, là tu entreras au couvent.* » (PJ, 9)

Alors, « elle pleura à chaudes larmes, "elle a tremblé de tout son corps", se rappelait Stanislaw Rapacka, la femme de Michal. Helena a acheté à son oncle "un peu de vodka (*sic*) et des gâteaux" et elle lui a demandé de la conduire à la gare. » (EKC, p. 64-65)

À Varsovie, Helena ne connaissait personne.

Une fois arrivée, « *quand je vis que chacun des passagers prenait sa route, la frayeur me saisit : Que faire ? Où m'adresser ?* » Elle raconte dans son **PETIT JOURNAL** que la Sainte Vierge lui est venue en aide, en lui indiquant tel village pour y passer la nuit, mais chez qui ? Sa biographe se perd dans les reconstitutions d'itinéraire...

Sur le conseil de sa Voix, elle ouvre son âme à un prêtre, c'est la première fois, et celui-ci la recommande à une jeune mère de famille, Aldona Lipszyc, qui la reçoit chez elle.

Cependant, Helena en avait reçu l'ordre : elle *doit* entrer au couvent, et dans un couvent qui accepte une jeune fille sans dot.

C'est le cas des sœurs de Notre-Dame de la Miséricorde. La congrégation de la **Divine Mère de la Miséricorde**, selon son appellation officielle, était dite encore "des Madeleines", car vouée à la réhabilitation des femmes de mauvaise vie. La fondatrice, une princesse, Sulkowska Potocka, apparentée à la famille du cardinal Sapieha, avait été en France se former auprès de Thérèse-Agathe Rondeau, qui dirigeait une œuvre semblable à Laval. Depuis 1862, ces religieuses, à force de sagesse et de dévouement héroïque, jugulaient ce qui était alors en Pologne un fléau social.

Lorsque la supérieure du couvent de Varsovie aperçoit Helena, celle-ci ne lui fait pas bonne impression : « *À cause de son aspect extérieur un peu négligé, je me suis dit : "Ce n'est pas pour nous."* » Néanmoins, par charité, mère Moraczewska l'accepte dans la congrégation.

## **VOUS AVEZ DIT : "VERTU HÉROÏQUE" ?**

Le 1<sup>er</sup> août 1925, Helena est reçue en communauté dans le chœur des sœurs converses, puis elle est affectée aux travaux de la cuisine. Sœur Sabina Tronina raconte : « Helena me demandait souvent dans la journée : "*Sœur, je voudrais aller à la chapelle.*" Parfois, je n'étais pas d'accord. Helena était fort déçue, parce que, selon elle, le temps que les postulantes et les sœurs pouvaient consacrer à la prière était trop limité. » (EKC, p. 83)

Aldona Lipszyc, venue la visiter, rapporte ses confidences : « *Elle se lamentait notamment du règlement qui l'obligeait à garder le silence et à marcher lentement ; elle disait qu'elle ne pouvait se défendre lorsqu'on lui reprochait injustement quelque chose. Elle m'a raconté aussi qu'elle avait été humiliée en présence de tous, qu'elle avait été punie pour quelque chose qu'elle n'avait pas fait.* » (EKC, p. 86)

Lors de sa prise d'habit, le 30 avril 1926, au moment où les religieuses quittent la chapelle pour revêtir leur nouvel habit religieux, elle s'effondre. Ce ne sera pas la dernière fois : « *Sœur Klemensa Buczek dut aider Faustine à mettre son habit.* » Celle-ci paraissait absente. « *Je lui ai dit : " Helena, il faut se dépêcher." Helena s'est évanouie. J'ai couru chercher de l'eau de Cologne pour qu'elle retrouve connaissance... Plus tard, je me moquais d'elle en disant que c'était le signe qu'elle regrettait le monde.* »

Dans son *PETIT JOURNAL*, sœur Faustine expliquera cette faiblesse ainsi : « *Dieu me fit connaître combien je devais souffrir.* »

Les souvenirs de mère Irena Krzyzanowska, la supérieure de sœur Faustine à Wilno en 1929, et à Cracovie à partir de 1936, paraissent ne laisser voir aucune ambiguïté :

« *Elle s'est présentée à moi comme une sœur sérieuse, déjà formée dans la vie spirituelle. Il m'était agréable de voir son calme au travail, elle savait passer du travail aux exercices spirituels, interrompant les tâches auxquelles elle vaquait pour pratiquer ces derniers. J'ai remarqué dans un premier temps que de fréquentes visites dans la chapelle l'absorbaient ; certaines sœurs, surchargées, murmuraient : " Il est agréable d'aller voir le Seigneur Jésus et de nous laisser travailler." Dès que je lui eus recommandé de tâcher d'aider et de soulager les sœurs, je ne fus plus jamais amenée à lui en parler.* »

Cependant, de nombreux témoignages confirment que sœur Faustine s'est toujours singularisée sous le rapport du travail, avec le même esprit propre, la même justification que dans son enfance ou lors de son postulat. Le fait était connu de toutes les sœurs : « *Elle mettait un temps considérable pour faire quoi que ce soit.* »

Autre sujet de perplexité : « Certaines religieuses étaient choquées par la façon dont elle s'habillait. Elles la trouvaient " *pimpante, toujours impeccablement habillée, elle ne mettait jamais de vêtement de travail* ", disaient-elles avec jalousie ( ?). Et pourtant l'habit religieux était plus lourd à porter et moins pratique dans le travail ; et dans la cuisine, il faisait chaud. Pour Faustine, porter son habit n'était pas seulement une façon de montrer sa fierté d'être religieuse, mais aussi une sorte de mortification. C'est pourquoi elle ne retroussait jamais ses manches quand elle travaillait. » (EKC, p. 149)

Alors : coquetterie ou mortification ?

En 1933, sœur Faustine était chargée du vestiaire avec sœur Suzanna Tokarska. Celle-ci raconte : « *À ce moment-là, elle avait déjà la tête ailleurs, elle s'occupait d'apparitions et d'ordres de Jésus et ne s'intéressait pas du tout au travail, même quand il y en avait vraiment beaucoup.* »

On ne peut pas dire qu'elle montrait beaucoup de dévouement aux nécessités du service :

« *Quand elle arrivait au vestiaire avec retard, je n'étais pas contente et je me plaignais qu'elle vienne si tard, alors qu'il y avait tant à faire. Elle m'écoutait tranquillement, parfois avec un sourire, ce qui m'agaçait parce que j'avais l'impression qu'elle ne se sentait pas concernée. Et peu après, comme si de rien n'était, elle disait :*

*" Sœur, je m'en vais faire des exercices."*

« *Les bras m'en tombaient et j'allais me plaindre auprès des supérieures, mais en vain, parce que les mères étaient au courant de ses expériences intérieures et elles ne prenaient jamais position en ma faveur. Alors, je ne disais plus rien et j'attendais que cette période de probation se termine au plus vite pour que je puisse me débarrasser d'elle.* » (EKC, p. 107)

### « DIRECTRICE SPIRITUELLE ».

Mère Borgia Tichy, la supérieure du couvent de Vilnius, en 1935-1936, pensait que sœur Faustine souffrait d'hystérie.

Elle déplorait surtout sa conduite singulière au sein de la communauté :

« *En ce qui concerne le domaine spirituel, elle se considérait comme mûre. Elle aimait diriger les sœurs, les regrouper autour d'elle tout en leur indiquant une certaine orientation. En un mot, elle avait le goût de se*

prendre pour une “directrice spirituelle”. Les jeunes sœurs la priaient d’interroger Jésus à propos de leurs problèmes, par exemple pour savoir si elles se confessaient bien, si Jésus leur avait pardonné un péché. » (EKC, p. 237-238)

Sœur Fabiana Pickut raconte : « Souvent, pendant la récréation, elle posait une question à laquelle même les supérieures ne savaient pas répondre, et celles-ci disaient alors avec ironie : “Voilà, elle a lu des livres et elle nous fait la leçon.” Elles lui reprochaient “de ne s’entourer que de livres et de ne pas se préoccuper du travail.”

« On n’aimait pas trop Faustine, parce que mère Borgia et les autres disaient qu’après avoir lu quelques livres, elle était devenue prétentieuse.

« À nous, les plus jeunes religieuses, sœur Faustine nous demandait souvent de prier pour que telle ou telle sœur s’améliore, pour que Jésus l’illumine, pour qu’elle n’offense plus Jésus. » (EKC, p. 232-236)

« Un jour, elle dit à sœur Otylia Kondraciuk “qu’une religieuse devait se garder de lécher les bottes à d’autres sœurs”. » (EKC, p. 328)

« Quand quelque chose ne lui plaisait pas, sœur Faustine n’y allait pas par quatre chemins, elle faisait des remarques aussi bien à des supérieures qu’à des prêtres. » (EKC, p. 139)

De plus, sœur Faustine rapportait dans son *PETIT JOURNAL* les prétendues méchancetés de ses sœurs à son égard, n’en déplaise à Maria Winowska qui nie ce trait dans sa biographie *DROIT À LA MISÉRICORDE* (éd. Saint-Paul, mars 1958, p. 54).

Le Père Jan Grzegorzczak donne tort à Winowska et résume les exemples qu’il fournit par une phrase de sœur Faustine : « Oh ! comme il est doux de vivre au couvent parmi les sœurs, mais il ne faut pas oublier que ces anges vivent dans un corps humain (PJ, 1126). » (Grzegorzczak, *FAUSTINE, APÔTRE DE LA MISÉRICORDE*, Cerf, 2009, p. 121-123)

Lorsque notre Père, l’abbé de Nantes, prendra connaissance des critiques de sœur Faustine jugeant sévèrement certaines religieuses de sa congrégation, il en sera mal impressionné et se montrera très réservé sur sa prétendue sainteté.

## **INCOMPRISE DE SES SUPÉRIEURS ?**

« La supérieure générale avait jeté un coup d’œil rapide sur ses notes intimes. Elle les trouva sans intérêt. Et elle n’était pas la seule [...]. “Même le confesseur ne me comprend pas, personne ne me comprend.” » (EKC, p. 141)

Mère Borgia pensait que ses prétendues révélations n’étaient que des « illusions pieuses »; elle le redira dans ses dépositions douze ans après la mort de la sœur (Jan Grzegorzczak, p. 119).

Illusions pieuses... ou diaboliques ?

Alors qu’elle est en défiance vis-à-vis de ses supérieures qui veulent l’éclairer et la guider, sœur Faustine éprouve des tentations de désespoir, de blasphèmes, d’aversion pour le Saint-Sacrement, de rejet des vérités révélées :

« Mais Jésus n’entend pas mes appels, je sens que mes forces physiques m’abandonnent complètement, je tombe à terre, le désespoir envahit toute mon âme, j’endure de véritables douleurs infernales qui ne diffèrent en rien des supplices de l’enfer. » (PJ, 24)

Ewa K. C. disserte laborieusement sur la nuit des sens et de la foi selon saint Jean de la Croix, seul auteur mystique capable de rendre compte de « l’état agonal » de la “sainte”. Mais elle ne s’attarde pas sur le fait que son confesseur lui refuse alors l’absolution.

En 1933, mère Janina Bartkiewicz, une des mères les plus anciennes et méritantes de la communauté, qui avait été sa maîtresse de postulat, s’oppose en vain à ce qu’elle fasse sa préparation aux vœux perpétuels :

« *Sœur, soyez raisonnable, le Seigneur Jésus ne vous a pas parlé si intimement, vous qui êtes si misérable, si imparfaite. Retenez bien cela : le Seigneur Jésus ne se donne qu'à des âmes saintes, pas à des âmes pécheresses comme la vôtre, ma sœur.* » (EKC, p. 102; PJ, 29)

Selon la supérieure générale, mère Moraczewska, « *sœur Faustine, très sensible, vivait très mal ces réprimandes* ».

Toutefois, la maîtresse des novices, mère Brzoza, était impressionnée par sa prétention à atteindre « *une grande sainteté* » (EKC, p. 145).

Les témoignages de ses sœurs et de ses supérieures sont parfois discordants. Plus encore que sa conduite qui peut donner lieu à des interprétations contradictoires, c'est le contenu doctrinal de ses révélations qui nous éclairera définitivement sur la nature de l'Esprit qui la conduisait.

### **1931 : « TU PEINDRAS AVEC UN PINCEAU. »**

La supérieure générale, très clairvoyante, du moins dans un premier temps, observait que « *l'imagination de la sœur penchait vers l'exagération* ». Mère Moraczewska était « *hantée par l'idée que l'origine des révélations de Faustine ne soit "sa fantaisie exagérée ou une hystérie, car, des fois, ce qu'elle annonçait ne se produisait pas."* » (EKC, p. 20 et 306)

Le 22 février 1931, premier dimanche de Carême, après le dîner, des religieuses du couvent de Plock aperçoivent une lumière qui rayonne de la cellule de sœur Faustine. Celle-ci décrira la vision dont elle a joui comme d'une apparition du Christ :

« *Une main était levée pour bénir, la seconde touchait son vêtement sur la poitrine.* » Son Cœur n'était pas visible. « *De la tunique entrouverte sur la poitrine sortaient deux grands rayons, l'un rouge, l'autre pâle. En silence, je fixais mon regard sur le Seigneur, mon âme était saisie de crainte mais aussi d'une grande joie. Après un moment Jésus me dit :*

**« *Peins un tableau selon l'image que tu vois, avec l'inscription : Jésus, j'ai confiance en Toi. Je désire qu'on honore cette image, d'abord dans votre chapelle, puis dans le monde entier.***

**« *Je promets que l'âme qui honore cette image ne sera pas perdue. Je lui promets aussi la victoire sur ses ennemis dès ici-bas, et spécialement à l'heure de la mort. Moi-même, je la défendrai, comme ma propre gloire.*** » (PJ, 47)

Ayant dévoilé sa vision au confesseur de la communauté, celui-ci interpréta la demande :

« *Cela concerne ton âme. Peins l'image de Dieu dans ton âme.* » (EKC, p. 15)

Quant à ses supérieures, elles se montrèrent réservées : « *Elles me témoignaient de la pitié comme si j'étais dans l'illusion ou bien sous l'influence de mon imagination.* » (PJ, 38)

Fin février 1931, après son entretien avec son confesseur, la religieuse polonaise est de nouveau sollicitée par sa Vision :

« *Je désire qu'il y ait une fête de la Miséricorde. Je veux que CETTE IMAGE QUE TU PEINDRAS AVEC UN PINCEAU soit solennellement bénie, le premier dimanche après Pâques, ce dimanche doit être la fête de la Miséricorde.* »

La Mère générale sera avertie du désarroi de sa fille :

« *La supérieure de Plock me disait que la sœur devait peindre un tableau, mais elle-même ne s'est adressée à moi qu'après être rentrée à Varsovie pour la troisième probation. Je lui ai répondu :*

**« *Très bien, ma sœur, je vous donnerai les peintures et une toile, mettez-vous à le peindre.*** »

« *Elle est partie consternée et, autant que je sache, elle s'est adressée à plusieurs sœurs leur demandant si elles pouvaient peindre pour elle un tableau du Seigneur Jésus. Elle l'a fait discrètement, mais sans succès, ces sœurs ne sachant pas peindre non plus ; on voyait bien cependant que cette idée la tenaillait.* »

Ainsi, la Vision lui avait ordonné de peindre elle-même ce tableau, mais sans lui donner les capacités de le faire...

Sa requête fut souvent mal accueillie par ses sœurs : « *Quand le Seigneur exigea que je peigne ce tableau, on se mit à parler de moi et à me regarder comme une hystérique et une illuminée.* » (EKC, p. 13)

### ***ENCOURAGÉE PAR UN PRÉDICATEUR DE RETRAITES.***

En novembre 1932, cinq mois avant ses vœux perpétuels, sœur Faustine se rend au couvent de Walendow pour une retraite de huit jours. C'est un Père jésuite qui la prêche, Edmund Elter. Faustine est alors dans une grande agitation d'esprit :

« *Le démon (sic) me dit avec insistance que, puisque les supérieures ont dit que ma vie intérieure était une illusion, à quoi bon demander encore au confesseur et le fatiguer ?* »

Néanmoins, sœur Faustine se confessa à lui et le prédicateur confiera à la communauté « *qu'il avait rencontré ici une âme extraordinaire !* » De ce seul entretien, il conclut que « *sa vie était entièrement surnaturelle et qu'elle était dirigée d'une manière visible par Dieu* » (EKC, p. 192).

Sur ce, la supérieure générale voulut lui donner un directeur spirituel expérimenté, qu'elle crut trouver en la personne du Père jésuite Andrasz. Sœur Faustine interrogea la Sainte Vierge :

« *“ Ma Mère, dis-moi si ce confesseur est celui que Jésus m'a promis comme une aide visible ? ”*

« *La Mère de Dieu le lui confirma.* » (EKC, p. 206)

Un autre prêtre, professeur de théologie, âgé de quarante-cinq ans, devint aussi son Père spirituel : l'abbé Michal Sopocko, qu'elle avait vu, disait-elle, en songe. Elle le reconnut lorsqu'il arriva au couvent de Vilnius fin mai 1933.

### ***L'ABBÉ SOPOCKO DÉSOBÉIT À L'ARCHEVÊQUE DE VILNIUS.***

L'abbé Sopocko réfléchit, prie, se renseigne : « Il a aussi présenté le problème des apparitions de sœur Faustine à l'archevêque de Vilnius, Mgr Romuald Jalbrzyskowski. Ce dernier lui a conseillé d'être très prudent, de ne pas céder aux illusions et lui a ordonné de n'en parler à personne. » Donc, ni aux supérieures de la religieuse, ni à un peintre éventuel.

« L'archevêque Jalbrzyskowski était très informé de ses révélations par la supérieure du couvent. Par la suite, la sœur se confessa à lui deux fois pendant l'absence de l'abbé Sopocko en septembre 1935. L'archevêque était très sceptique quant à la véracité de ses révélations. » (EKC, p. 225)

Son nouveau directeur commença par la délivrer d'une impossibilité, celle d'obéir à sa Vision en peignant elle-même l'image demandée, « avec un pinceau », selon l'ordre reçu en février 1931. Il confia cette tâche à Eugène Kazimirowski.

L'abbé Sopocko prit cette décision alors qu'il hésitait encore sur la nature de l'Esprit qui était au principe de ces révélations.

La supérieure profitait du jour de promenade des sœurs pour envoyer l'abbé Sopocko et la voyante chez ce peintre. Celle-ci donnait les consignes à l'homme de l'art, et le directeur spirituel prenait un air inspiré pour la pose. Kazimirowski acheva le tableau de Jésus miséricordieux pendant l'été 1934, moyennant finance.

« Sans l'abbé Sopocko [et sa désobéissance à l'archevêque], sœur Faustine n'aurait pas réussi à obtenir un tableau de Jésus miséricordieux. » (EKC, p. 397)

## **1935 : L'ICÔNE DU CHRIST MISÉRICORDIEUX.**

« Le 19 avril 1935, Vendredi saint, la religieuse entendit à nouveau les paroles de Jésus : “ *Je désire que cette image soit honorée publiquement*”.

« Encore avant Pâques, elle dit à l'abbé Sopocko que Jésus était fâché contre lui et exigeait qu'il installe le tableau pour trois jours à la “ porte de l'Aurore ” pour clore la célébration du jubilé des 1900 ans de la Rédemption. La fin des célébrations tombait le premier dimanche après Pâques. »

Perplexe, son nouveau confesseur se demandait comment satisfaire sœur Faustine, quand un de ses confrères lui demanda de prêcher le *triduum* des célébrations finales du jubilé à Vilnius. Il accepta « à condition que le tableau de Jésus miséricordieux soit installé, comme décoration, dans la porte de l'Aurore » (EKC, p. 252).

L'icône du Christ miséricordieux fut donc placée à côté de l'icône tutélaire et multiséculaire de la Vierge Marie, à l'endroit le plus chargé de piété mariale et nationale de la Pologne, après Czestochowa. Cette icône de la Vierge Marie restaurée en 1927 avait été aussi couronnée sous le titre de Mère de la Miséricorde, et les quatorze mille *ex-voto* proclamaient que Notre-Dame méritait bien ce titre.

Lors du *triduum*, l'abbé Sopocko, lui, n'a d'yeux que pour son tableau.

Mère Borgia se souvient que parmi les pèlerins « les uns secouaient la tête, les autres haussaient les épaules sans comprendre le thème du tableau, d'autres encore admiraient les rayons doubles blancs et rouges [couleurs nationales de la Pologne] sortant non du cœur [qui n'était pas représenté], mais de la tunique écartée. »

En juin 1935, le prêtre prend sur lui d'exposer le tableau dans un couloir du couvent des Bernardines. Le 15 décembre 1935, sœur Faustine reçoit de sa Voix ce message : « *Dis à ton confesseur que cette image doit être exposée dans l'église, et non dans la clôture de ce couvent.* » (PJ, 570)

L'abbé Sopocko n'avait « demandé aucune autorisation à l'archevêque Jalbrzykowski parce qu'il avait peur de son refus. Néanmoins, en mars 1936, c'est-à-dire presque un an après l'exposition du tableau dans la porte de l'Aurore sans la permission de l'archevêque, il prit temporairement le tableau dans l'église Saint-Michel. » L'abbé Antoni Mruk lui reprocha de l'avoir ainsi exposé à la vénération publique sans avoir sollicité de permission (EKC, p. 251 et 257).

## **LE PETIT JOURNAL... « SENT L'HÉRÉSIE ».**

L'abbé Sopocko retenait longtemps sa dirigée au confessionnal, ce qui contrariait les autres religieuses dont le temps était compté du fait de leur emploi. Elles voyaient sortir sœur Faustine avec un « visage doux » qui agaçait d'autant plus que celle-ci tardait à revenir ensuite sur le lieu du travail pour aider ses sœurs...

Pour remédier à ce désordre, son confesseur lui demanda de rédiger un journal intime.

Sœur Faustine s'y attela, en pensant qu'il serait publié après sa mort, elle le précisa sur une feuille glissée à l'intérieur de ses cahiers.

La religieuse utilisait tous ses temps libres pour cette rédaction, et prenait même souvent sur son temps de travail. Cette rédaction nécessitait aussi des entretiens fréquents avec l'abbé Sopocko, ce qui la retardait à nouveau dans son travail. Les autres religieuses s'en étonnaient et l'appelaient la « châtelaine », la « princesse ».

Celle-ci prétendait que Jésus lui-même la poussait à écrire et « qu'il feuilletait son *PETIT JOURNAL* pour vérifier ce qu'elle avait rédigé. Il l'appelait *secrétaire de la Miséricorde de Dieu.* » (EKC, p. 229)

Dans sa première rédaction, elle passait souvent, à l'intérieur d'une même phrase, de ses propres paroles à celles de ses visions. Du coup, il était difficile de savoir qui parlait. Était-ce la religieuse qui exposait ses



propres pensées ou celles de son directeur spirituel ? Était-ce des paroles de ses visions ? Mais le savait-elle elle-même ?

En outre, la première transcription, envoyée à Rome en 1950-1952, était incomplète : des mots et des paragraphes du manuscrit avaient été omis.

Par la suite, le Père Jerzy Mrowczynski, vice-promoteur de la foi à son procès informatif de béatification, supervisa la publication de l'intégralité du manuscrit dans une édition critique qui comprend pas moins de neuf cents notes.

Les documents originaux et nouveaux, dont il est question dans la Notification du 15 avril 1978, sont essentiellement constitués de témoignages recueillis pour son procès de béatification. Ses seuls écrits sont ses lettres, pas très nombreuses, et ses six cahiers manuscrits du *PETIT JOURNAL*.

Ce récit autobiographique, poursuivi ensuite sous la forme d'un diaire, est le document capital pour connaître sœur Faustine et ses expériences spirituelles.

Dans l'introduction à son édition critique, datée du 7 mai 1973, le Père Mrowczynski explique que certaines phrases de la sœur sont « obscures, incompréhensibles ». Parfois, cela « *sent l'hérésie* »; du moins si on n'accompagne pas ces phrases de commentaires (éd. Jules Hovine, 1985, p. 15).

Ce constat aurait dû provoquer l'ajournement définitif de l'instruction de son procès de béatification, du moins si l'on suivait encore les règles traditionnelles :

« Il n'est pas nécessaire, pour arrêter à jamais une cause de canonisation, que les ouvrages du serviteur de Dieu renferment des erreurs formelles contre le dogme ou la morale. Il suffit qu'on y trouve des nouveautés suspectes, des questions frivoles, ou bien quelque opinion singulière opposée à l'enseignement des Pères et au sentiment commun des fidèles pour que l'avancement de la cause soit définitivement arrêté. » (*DICTIONNAIRE DE THÉOLOGIE CATHOLIQUE*, article Canonisation, col. 1644)

Il nous faut maintenant examiner pour quelles raisons ces révélations ne sont pas conformes à la foi catholique, afin de connaître l'Esprit qui inspirait sœur Faustine. Car rien venant de Dieu ne saurait contredire les vérités catholiques, pas même, nous dit saint Paul, un ange venu du Ciel :

« Si nous-même, si un ange venu du Ciel vous annonçait un Évangile différent de celui que nous avons prêché, qu'il soit anathème ! » (Ga 1, 8)

Tous les docteurs mystiques l'ont dit, il suffit qu'un seul point de la doctrine catholique soit contredit pour que l'on puisse affirmer que celui qui parle n'est pas un envoyé de Dieu.

Citons les mises en garde de sainte Thérèse d'Avila :

« Je ne regarde comme vraie une révélation qu'autant qu'elle n'est point contraire à la sainte Écriture et aux lois de l'Église que nous sommes tenus de suivre... Si une révélation s'en écartait tant soit peu, j'y verrais un *piège du démon*. Cette seule marque dévoile si bien *les ruses de l'Esprit mauvais* que le monde tout entier assurerait-il que c'est l'Esprit de Dieu, je ne le croirais pas. » (*VIE ÉCRITE PAR ELLE-MÊME*, chap. 25 et 32)

Ce piège du démon apparaît clairement avec toutes ses funestes conséquences si nous comparons les révélations de sœur Faustine à celles de Paray-le-Monial et de Fatima, dont la parfaite orthodoxie n'est plus à démontrer.

## CONTREFAÇON DU MESSAGE DE FATIMA

Les révélations du Sacré-Cœur au dix-septième siècle à sainte Marguerite-Marie dévoilèrent le grand dessein divin de miséricorde pour nos temps modernes.

L'abbé de Nantes, notre Père, écrit :

« Depuis 1673, il y a plus de trois cents ans, date de la première apparition du Sacré-Cœur à Paray-le-Monial, il nous est révélé que l'alliance de Dieu avec son peuple doit prendre comme une forme nouvelle,

un visage nouveau. » Et cela pour toucher et « embraser les âmes dans ce monde refroidi par l'humanisme de la Renaissance et toute l'immoralité et le scepticisme qui en sont sortis, par le calvinisme et tout le dessèchement et l'épuisement de la vie mystique qu'il a provoqués.

« C'est comme une alliance renouvelée, passée avec le monde moderne. Mais comme les autres alliances, celle du Sinaï, celle du Calvaire, cette même et éternelle alliance est conditionnelle. Jésus nous dit son amour et nous en promet les effets : ceux-ci seront d'autant plus merveilleux et abondants que son amour est plus grand.

« Mais il nous est demandé, en échange, comme une condition bien mince mais nécessaire et suffisante, que nous lui adressions un culte qu'il nous fixe et détermine à sa volonté. Il veut en signe de notre amour un culte public pour son Sacré-Cœur.

« Ces signes de soumission, visibles, publics, à son bon plaisir, seront par sa grâce et selon sa promesse, les signes efficaces du salut miraculeux qu'il veut donner au monde !

« Certes, la dévotion absolument désintéressée des mystiques est magnifique, mais le Divin Cœur de Jésus cherche à susciter, dans sa miséricorde, la dévotion du besogneux, du pécheur endurci, de l'enfant prodigue : “ *Dans leur détresse, ils me rechercheront*”, oracle de Yahweh au livre d'Osée (5, 15). » (CRC n° 75, décembre 1973, p. 4-5)

### ***LE CŒUR IMMACULÉ DE MARIE SOURCE DE L'EAU VIVE DE LA MISÉRICORDE.***

Au vingtième siècle, les révélations de Fatima prirent la suite de celles de Paray-le-Monial. Le cardinal Cerejeira, patriarche de Lisbonne, l'avait parfaitement compris : « On peut résumer le message de Fatima en ces termes : c'est la révélation du Cœur Immaculé au monde actuel. Fatima sera pour le culte du Cœur Immaculé de Marie ce que fut Paray-le-Monial pour le culte du Cœur de Jésus. Fatima, d'une certaine façon, est la continuation ou, mieux, la conclusion de Paray-le-Monial : Fatima réunit ces deux Cœurs que Dieu lui-même a unis dans l'œuvre divine de la rédemption. »

Notre Père, l'abbé de Nantes, en a fait la démonstration historique et théologique dans la retraite qu'il nous a prêchée sur le message de Paray-le-Monial.

Aujourd'hui, les révélations de Fatima le prolongent en nous dévoilant le dessein divin de glorification du Cœur Immaculé de Marie pour le salut du monde.

**Or, il est manifeste que les révélations de sœur Faustine nous éloignent considérablement de Fatima, écartant résolument le recours à la toute-puissante intercession du Cœur Immaculé de Marie.**

Certes, la religieuse polonaise se disait animée d'une dévotion pour le moins exceptionnelle à l'égard de la Vierge Marie. Elle confia un jour à sœur Christophora : « *Faut-il que je sois orgueilleuse pour penser que personne n'aime la très Sainte Vierge autant que moi !* » (Maria Winowska, *L'ICÔNE DU CHRIST MISÉRICORDIEUX*, éd. Saint-Paul, 1973, p. 270-271)

On trouve même dans ses écrits la mention du Cœur Immaculé : « *Je vis sous le manteau virginal de la Mère de Dieu, c'est elle qui m'instruit et me garde. Je ne me sens à l'abri que sur son Cœur Immaculé, car je suis faible et ignorante. Blottie dans ses bras, je n'ai peur de rien. Mon âme exulte en ta douceur et ton silence [ ? ], ô Marie !* » (*ibid.*)

Mais il ne s'agit pas du Cœur Immaculé de Marie tel qu'il s'est révélé à Fatima, Pontevedra et Tuy, entouré d'épines et source de la miséricorde :

« **Ce Cœur Immaculé**, disait Jésus à sœur Lucie, **est la source intarissable qui fait jaillir sur la terre l'eau vive de ma Miséricorde.** » (1943)

Les “visions” de la religieuse polonaise constituent, non pas un rappel, une suite et un développement du message de Fatima, mais une absolue contradiction de son grand Secret du 13 juillet 1917.

Alors que par sa dévotion mariale la Pologne était prédisposée à répondre aux demandes de Notre-Dame, sœur Faustine opéra une malheureuse diversion, précisément dans les années où les prophéties de Fatima commençaient à se réaliser et où son extraordinaire message prenait sa dimension mondiale.

### **DANS « LES ABÎMES » DE L'ENFER ?**

En octobre 1936, c'est-à-dire très tardivement, alors que tout son message est pour ainsi dire formulé, sœur Faustine aurait visité l'enfer :

« Elle y fut transférée pour un bref moment : *« Moi, sœur Faustine, par ordre de Dieu, j'ai pénétré les abîmes de l'enfer, pour en parler aux âmes et témoigner que l'enfer existe. Je ne peux en parler maintenant. J'ai l'ordre de Dieu de le laisser par écrit »*, affirmait-elle d'un ton cérémonieux. » (EKC, p. 299)

Voici ce qu'elle écrit avec une grandiloquence glaciale :

« C'est un lieu de grands supplices. Et son étendue est terriblement grande. Genres de souffrances que j'ai vues :

« La première souffrance qui fait l'enfer c'est la perte de Dieu.

« La deuxième : les perpétuels remords de conscience.

« La troisième : le sort des damnés ne changera jamais.

« La quatrième : c'est le feu qui va pénétrer l'âme sans la détruire. C'est une terrible souffrance, car c'est un feu purement spirituel, allumé par la colère de Dieu.

« La cinquième souffrance, ce sont les ténèbres continuelles, une odeur terrible, étouffante. Et, malgré les ténèbres, les démons et les âmes damnées se voient mutuellement et voient tout le mal des autres et le leur.

« La sixième souffrance, c'est la continuelle compagnie de Satan.

« La septième souffrance : un désespoir terrible, la haine de Dieu, les malédictions, les blasphèmes. »

Une telle liste n'a rien à voir avec les descriptions saisissantes d'authentiques voyants qui témoignaient de ce qu'ils avaient vu et entendu, tels le bienheureux Père Hoyos, sainte Thérèse d'Avila, sœur Lucie.

Sœur Faustine paraît répéter ce qu'elle a appris par ses lectures et entendu lors de prédications.

Elle poursuit :

« *J'écris cela sur ordre de Dieu pour qu'aucune âme ne puisse s'excuser disant qu'il n'y a pas d'enfer, ou que personne n'y a été et ne sait comment c'est.* »

Elle conclut : « *Je prie encore plus ardemment pour la conversion des pécheurs. Sans cesse j'appelle la miséricorde divine sur eux.* » (PJ, 740)

À Fatima, la vision de l'enfer est capitale, première. Elle procède du Cœur de notre Dieu navré de voir les âmes s'y précipiter et pour les en empêcher, selon sa Volonté de bon plaisir révélée par Notre-Dame :

« **Pour les sauver, Dieu veut établir dans le monde la dévotion à mon Cœur Immaculé.** » (13 juillet 1917)

N'oublions pas que cette révélation a été préparée de longue date. Dès le treizième siècle, Notre-Dame du Carmel liait une merveilleuse promesse au port du scapulaire de l'Ordre :

« Quiconque meurt revêtu de cet habit sera sauvé. »

C'était donc déjà dire que le meilleur chemin pour gagner le Ciel est de mener une vie chrétienne dans une totale consécration à Marie.

### **CHAPELET CONTRE CHAPELET.**

Sœur Faustine reçoit de son "esprit", le 13 septembre 1935, vision et révélation d'un autre moyen pour sauver les âmes. C'est tellement vertigineux que cela ne peut s'inventer. C'est une parodie du troisième secret de Fatima où elle tient, elle et son "*chapelet de la miséricorde*", la place de la Sainte Vierge en Personne :

« Le soir, quand j'étais dans ma cellule, j'ai vu ***un Ange, l'exécuteur de la colère de Dieu***. Il était en robe claire, la face rayonnante, une nuée sous les pieds, de cette nuée sortaient la foudre et des éclairs qu'il lançait de sa main sur la terre.

« Lorsque je vis le signe de la colère de Dieu qui devait frapper la terre, et surtout un certain endroit, qu'évidemment je ne puis nommer, ***j'ai commencé à prier l'Ange pour qu'il s'arrête quelques instants, lui disant que le monde allait faire pénitence***. Mais ma prière n'était rien devant la colère de Dieu.

« À ce moment, j'ai aperçu la Très Sainte Trinité. La grandeur de sa Majesté me pénétra jusqu'au fond de l'âme et je n'osais plus répéter mes supplications.

« Au même instant, je sentis en mon âme la force de la grâce de Jésus qui habite mon âme. Oh ! qu'Il est grand notre Seigneur et notre Dieu. Inconcevable est sa Sainteté !

« J'ai commencé à supplier Dieu pour le monde, par des paroles entendues intérieurement. ***Alors que je priais ainsi, j'ai vu l'impuissance de l'Ange qui ne pouvait accomplir la juste punition qui revient de plein droit aux péchés***. Je n'avais encore jamais prié avec tant de force intérieure.

« Voici les paroles par lesquelles je suppliais Dieu :

*" Père Éternel, je Vous offre le Corps, le Sang, l'Âme et la Divinité de Votre très doux Fils Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour nos péchés et ceux du monde entier. Par sa douloureuse Passion, soyez-nous miséricordieux. "*

« Le lendemain, en entrant dans la chapelle, j'ai entendu intérieurement ces paroles : "*Chaque fois que tu entres à la chapelle, récite tout de suite la prière que je t'ai apprise hier.*"

« Lorsque j'ai récité cette prière, j'entendis : "***Cette prière doit apaiser Ma colère. Tu vas la réciter pendant neuf jours, sur un chapelet, de la manière suivante : d'abord tu diras un Pater, un Ave et le Je crois en Dieu. Puis sur les grains du Pater, tu vas dire les mots suivants : " Père Éternel, je Vous offre le Corps, le Sang, l'Âme et la Divinité de votre Fils Bien-Aimé, Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour implorer de vous le pardon de nos péchés et ceux du monde entier. "***"

« *Sur les grains de l'Ave Maria, tu diras : " Par sa douloureuse Passion, ayez pitié de nous et du monde entier. "*

« *À la fin tu réciteras trois fois ces paroles : " Dieu Saint, Dieu Fort, Saint Immortel, ayez pitié de nous et du monde entier. "* » (PJ, 474-476)

Le chapelet de sœur Faustine ne contient qu'un seul *Ave Maria*. C'est pourtant à Elle, l'Immaculée, que Dieu a confié, selon la belle parole du Père Kolbe, « *tout l'ordre de la Miséricorde* ».

C'est pourquoi, en toutes ses apparitions, Notre-Dame de Fatima demanda la récitation quotidienne du chapelet qui exalte plus de cinquante fois le mystère d'élection de la Vierge Marie, pleine de grâce ; Dieu

est avec elle, et plus de cinquante fois le fidèle se reconnaît pécheur et fait humblement appel à Elle, la Mère de Dieu, notre Mère, pour qu'elle nous vienne en aide, surtout à l'heure de notre mort.

Certes, les révélations de Fatima n'étaient pas connues en Pologne dans les années trente, mais l'Esprit-Saint était à l'œuvre dans les ordres religieux et dans les âmes saintes. Sans connaître la volonté de bon plaisir de Dieu qui était et est toujours d' « **établir dans le monde la dévotion au Cœur Immaculé de Marie** », ils y travaillaient activement, tels les sept cents religieux de saint Maximilien-Marie Kolbe.

### **LA MISÉRICORDE SANS LA GRÂCES.**

Le 12 décembre 1936, pour la première fois, sœur Faustine dit "le chapelet de la miséricorde" auprès d'un mourant :

*« Je m'agenouillai près de l'agonisante et je commençai avec toute l'ardeur de mon esprit à dire ce chapelet. Soudain la moribonde ouvrit les yeux, elle me regarda et je n'eus pas le temps d'achever le chapelet qu'elle était morte dans une étrange paix. Je priais ardemment le Seigneur de tenir sa promesse qu'il m'avait faite pour la récitation de ce chapelet. Le Seigneur me fit connaître que cette âme avait reçu la grâce que le Seigneur m'avait promise. Cette âme était la première qui ait obtenu la promesse du Seigneur. Je sentais comment la force de la miséricorde entourait cette âme. »* (PJ, 810)

Cette agonisante a-t-elle reçu les derniers sacrements ?

Sœur Faustine ne dit rien à ce sujet, il n'en est pas question.

Elle poursuit : « En entrant dans ma solitude, j'entendis ces paroles : "**À l'heure de sa mort, je défends comme ma propre gloire chaque âme qui récite ce chapelet elle-même, ou bien si d'autres le récitent près de l'agonisant - l'indulgence est la même. Quand on récite ce chapelet auprès de l'agonisant, la colère divine s'apaise, la miséricorde insondable s'empare de son âme, les entrailles de ma miséricorde sont émues par la douloureuse passion de mon Fils.**" » (PJ, 811)

C'est "automatique", peu importe si l'agonisant manifeste ou non un repentir, une volonté de se confesser. Le seul énoncé des paroles de la prière opère à la manière de la formule sacramentelle de l'absolution, *ex opere operato*, et obtient le salut éternel de l'âme.

Cette prétendue "miséricorde" recouvre le pécheur d'un manteau qui lui fait trouver grâce aux yeux du Seigneur, sans contrition ni repentir de sa part, voire même sans la moindre conscience. Tel est le nouvel Évangile, quiétiste, de sœur Faustine, plus libéral que celui du Cœur de Jésus, ne faisant plus la différence entre le publicain et le pharisien.

C'est toute la différence avec la demande de Notre-Dame à Pontevedra. Et c'est la question cruciale...

Au même moment, dans ces années où Jean-Paul II prépare la béatification de sœur Faustine (1993), notre Père se faisait l'apôtre de la communion réparatrice des cinq premiers samedis du mois, pour satisfaire aux requêtes de Notre-Dame à Pontevedra. Cette dévotion est radicalement différente des pratiques de sœur Faustine, puisqu'elle repose sur la pratique des sacrements de Pénitence et de l'Eucharistie.

### **RÉPROUVÉE PAR LE SAINT-OFFICE.**

C'est ce nouvel Évangile que rejetèrent les théologiens du Saint-Office, à Rome, lors de l'examen de ses écrits et demandes :

*« Dans les années 1950, les relateurs [sic] du Saint-Office contestaient avant tout le fait que le culte du tableau de Jésus miséricordieux, ainsi que la fête de la miséricorde divine et le chapelet à la miséricorde divine recevaient apparemment dans les révélations de sœur Faustine **un pouvoir autonome illimité**. Comme quoi il suffirait de vénérer le tableau et de propager son culte pour pouvoir obtenir la vie éternelle. »* (EKC, p. 379)

Une telle pratique n'est pas conforme à l'enseignement de l'Église, et encourt donc une condamnation doctrinale en 1958. La sentence des juges romains est claire : **les révélations de sœur Faustine ne sont pas surnaturelles.**

Le sens obvie des paroles de la Vision conduit à accorder la Miséricorde divine aux fidèles non pas par le truchement de l'Église catholique et hiérarchique, sa prédication, ses sacrements et son gouvernement des âmes, mais par le "culte de la Miséricorde", selon les pratiques de sœur Faustine, c'est-à-dire par des *pratiques dévotionnelles abusives*, comme l'écrivit le Saint-Office au cardinal primat Wyszyński le 19 novembre 1958 (*DICIONNAIRE DE SPIRITUALITÉ*, t. 7, col 1774).

Voici l'une des paroles de la Vision qui doit être réprouvée et proscrite parce qu'elle laisse entendre que ni la contrition, ni l'absolution sacramentelle dignement reçue, ni la conversion, ni la pénitence ne sont nécessaires pour être sauvé :

« **Même le pécheur le plus endurci, s'il récite ce chapelet une seule fois, obtiendra la grâce de mon infinie miséricorde.** » (PJ, 687)

Et si le « pécheur » est tellement endurci qu'il meurt sans aucun signe de repentir ? Selon sœur Faustine, il recevra des grâces équivalentes à celles que lui auraient données les derniers sacrements. C'est comme si, avant de mourir, il avait reçu les sacrements de l'Église... alors qu'il ne les a pas reçus !

La théologie de sœur Faustine est *un peu courte*, comme disait le Saint-Office au cardinal Wyszyński. C'est le moins qu'on puisse dire puisque, avec ses pratiques, l'état de grâce ne compte plus. Il n'est pas nécessaire de le conserver ou de le retrouver pour être sauvé.

Elle explique par ailleurs : « *La miséricorde divine atteint plus d'une fois le pécheur au dernier moment, d'une manière étrange et mystérieuse. À l'extérieur, c'est comme si tout était perdu, mais il n'en est pas ainsi ; l'âme éclairée par un puissant rayon de la grâce suprême, se tourne vers Dieu avec une telle puissance d'amour, qu'en un instant elle reçoit de Dieu le pardon de ses fautes et de leur punition, et à l'extérieur elle ne nous donne aucun signe de repentir ou de contrition, car elle ne réagit plus aux choses extérieures.* »

Non seulement l'âme ne se tourne pas vers Dieu pour implorer miséricorde, puisqu'elle lui impose sa « *puissance d'amour* », mais elle peut aussi lui imposer le contraire : une sentence de condamnation. C'est elle qui décide : « *Parfois il y a chez les âmes un tel endurcissement qu'elles choisissent consciemment l'enfer.* » (PJ, 1698)

Une telle affirmation conduit à une erreur aujourd'hui très répandue. En effet, selon la doctrine catholique, ce n'est pas l'âme pécheresse qui choisit consciemment l'enfer, mais c'est le Dieu trois fois Saint qui, dans la plénitude de sa Sainteté de justice, condamne à l'enfer éternel le pécheur impénitent.

L'abbé de Nantes a discerné cette hérésie dans le *CATÉCHISME DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE*, et il l'a réprouvée sous la forme d'un anathème qui en donne la définition :

« *Si quelqu'un dit que nul ne peut être l'objet d'une sentence de damnation à l'enfer éternel, mais que seul s'en trouve frappé le rebelle par sa propre décision d'auto-exclusion dont Dieu respecte la liberté, qu'il soit anathème !* » (CRC n° 291, avril 1993, p. 18)

## **FÊTE DE LA MISÉRICORDE... POUR OBTENIR LA PAIX ?**

En 1934, sœur Faustine entend ces paroles à l'adresse de l'abbé Sopocko : « *Demande à mon fidèle serviteur de proclamer en ce jour (1<sup>er</sup> dimanche après Pâques) ma grande miséricorde au monde entier. Qui s'approchera ce jour-là de la Source de Vie obtiendra une totale rémission de ses péchés et de leurs châtiments.* »

Ces derniers incluant la « **guerre** » causée par « **les erreurs de la Russie** » qui plongent l'Espagne dans le chaos en 1934, selon le grand "secret" de Fatima, qui établissait le Cœur Immaculé de Marie "ministre" de la *Miséricorde*. Ici, rien de tel : « **L'humanité ne trouvera pas la PAIX tant qu'elle ne se tournera pas avec confiance vers ma miséricorde.** » (PJ, 300)

Qu'est-ce que cette « *Source de Vie* » dont il faut s'approcher pour obtenir les mêmes grâces qu'une absolution sacramentelle avec, de surcroît, une indulgence plénière ?

Pour tenter de rendre catholique une telle révélation, Ewa K. C. identifie cette « *Source de Vie* » à « la confession et à la communion eucharistique » (EKC, p. 171).

Deux ans plus tard, dans le récit d'une autre « révélation » (PJ, 699), on trouvera la mention de la confession et de la communion, mais avec une confusion entre d'une part le pardon des péchés et, d'autre part, la remise des peines que l'on gagne ici-bas par les indulgences. Comme si l'absolution sacramentelle nous obtenait l'une et l'autre.

Dans ces deux textes, la nécessité de payer pour ses fautes, d'expié et de réparer, est totalement occultée.

Selon sœur Faustine, la ***paix du monde*** est directement liée à la « *Miséricorde, le plus grand attribut de Dieu* ». Pour obtenir cette paix, il suffit que l'humanité se tourne avec confiance vers cette « miséricorde ».

À Fatima, en 1917, au cours d'apparitions dont l'authenticité est attestée par le plus grand miracle cosmique de l'histoire universelle, Dieu a promis d'accorder la paix au monde par la médiation du Cœur Immaculé de Marie. Assurément, il y a mis *une condition sine qua non* : **la dévotion au Cœur Immaculé de Marie**.

Il ne suffit pas de se tourner vers un « attribut de Dieu », il faut obéir. L'obéissance du Saint-Père à deux demandes, l'approbation de la communion réparatrice des cinq premiers samedis du mois, et la consécration collégiale de la Russie au Cœur Immaculé de Marie, doit glorifier à jamais ce Cœur Immaculé et accorder au monde « **un certain temps de paix** ».

## ***LA MISÉRICORDE DANS L'ÉGLISE... PERSONNE NE CONNAÎT ?***

L'abbé Sopocko avait encore et toujours « des doutes quant aux ordres de Jésus donnés à Faustine. Il dit à la sœur que la fête en l'honneur de la miséricorde existait déjà. Elle était célébrée le deuxième dimanche après la Pentecôte et avait été proclamée par le pape Pie IX en 1855. » C'est pourquoi, le 5 novembre 1934, sœur Faustine demanda à sa Vision à quoi bon créer une fête qui existait déjà.

Réponse : « ***Qui la connaît ? - Personne. Et même ceux qui doivent proclamer et instruire les gens sur cette miséricorde, souvent, ne le savent pas eux-mêmes***; c'est pourquoi je désire que cette image soit solennellement bénie, le premier dimanche après Pâques, et qu'elle reçoive les honneurs publics, afin que chaque âme puisse la connaître. » (PJ, 341)

Était-ce à ce point une vérité oubliée ?

Oubliée en Pologne par le saint frère Albert ? Par saint Maximilien-Marie Kolbe ? Oubliée par toutes les religieuses de cette admirable congrégation des sœurs de la *Divine Mère de la Miséricorde*, qui la pratiquaient jour et nuit ?

Si cette Miséricorde a été oubliée par sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus de la Sainte Face, cette grande amoureuse de l'Amour miséricordieux, c'est alors que l'Église ne l'a jamais connue ? C'est précisément ce que la Vision a osé dire !

## ***PLAGIAT DE SŒUR BENIGNA ?***

Oubliée par l'Église qui n'aurait donc fait aucun cas de sainte Marguerite-Marie et des révélations du Sacré-Cœur de Jésus ; ni de la visitandine italienne sœur Benigna Consolata Ferrero (1885-1916) dont le message prolonge celui de Paray-le-Monial.

Jésus disait à sœur Benigna : « La bienheureuse Marguerite-Marie avait la mission de faire connaître mon Cœur ; tu as celle de faire connaître la Miséricorde de mon Cœur, son amabilité, sa tendresse. Recueille précieusement et soigneusement les révélations intimes dont je te fais part. Ma volonté est que tu écrives.

« Benigna, **petite secrétaire de mon amour** pour mes créatures, toi tu écriras, les autres publieront tes écrits. À toi de goûter le don de Dieu dans le silence ; aux autres de propager ces pages pour la gloire de Dieu. À toi le bonheur de reposer sur le Cœur de ton Jésus pendant qu'il te parle ; aux autres de distribuer ces trésors. »

Sœur Benigna oubliée dans l'Église ? Ignorée de sœur Faustine ?

Certainement pas ! puisque la religieuse polonaise lisait et relisait sa biographie : c'était, au dire de sa supérieure, « sa lecture de prédilection » ! Et quand elle écrit dans son *PETIT JOURNAL* que Jésus l'appelle sa « secrétaire : **secrétaire de la Miséricorde** », on peut soupçonner le plagiat.

Les "révélations" de sœur Faustine nous paraissent pour une part une reprise, plus précisément un attédissement et une déformation de celles de sœur Benigna.

La religieuse polonaise s'est attribuée une mission comparable à celle de la visitandine italienne, avec une amplification et une surenchère par la multiplicité des apparitions, des charismes prophétiques, des phénomènes mystiques extraordinaires...

À la différence de sœur Faustine, chez sœur Benigna, comme chez tous les saints, l'Amour miséricordieux de Dieu ne peut produire ses fruits sans que ses enfants pécheurs, dégradés, fassent montre d'un repentir même très imparfait, même minime... Par exemple, Pranzini embrassant le crucifix avant de monter à l'échafaud : premier "enfant", premier sauvé de la petite Thérèse.

Bref, les visions de sœur Faustine ne s'accordent pas avec la vérité divine enseignée par l'Église.

En outre, les sources de ses prétendues révélations mêlent plagiats, affabulations, illusions diaboliques, et conduisent à nous détourner des authentiques révélations divines.

## **LA POLOGNE SUPPLANTE LA RUSSIE !**

La Miséricorde n'était pas oubliée dans l'Église grâce à la Vierge Marie et à ses très miséricordieuses apparitions fondatrices, protectrices de nos chrétientés, et à celles, grandioses, au péril des derniers temps annoncés par l'Apocalypse, depuis la rue du Bac (1830), Lourdes où elle révèle son Nom : « **JE SUIS L'IMMACULÉE CONCEPTION** » (25 mars 1858), jusqu'à Pontmain (1871), Fatima (1917) et ses prolongements de Pontevedra (1925) et de Tuy.

La théophanie trinitaire de Tuy, du 13 juin 1929, fut, disait notre Père, « un événement prodigieux, merveille dont on ne trouve pas la semblable dans l'histoire de l'Église, depuis la vision de saint Paul sur le chemin de Damas ».

Tout le mystère de la circumincessante charité eucharistique et mariale s'y trouve révélé, selon lequel la « *grâce* » et la « *miséricorde* » doivent se répandre dans le monde entier par le Cœur Immaculé de Marie. En effet, « sous le bras gauche de la Croix, se trouvaient de grandes lettres, comme d'une eau cristalline qui aurait coulé au-dessus de l'autel, formant ces mots : " **GRÂCE ET MISÉRICORDE** " ».

Tandis que « sous le bras droit de la Croix, se trouvait Notre-Dame, avec son Cœur Immaculé dans la main, sans épée ni roses, mais avec une couronne d'épines et des flammes ».

La « *Grâce* » est à la fois la source d'un don en Dieu et l'effet de ce don en Celle qui le reçoit, « *pleine de grâce* » (Lc 1, 28). « La *Grâce*, c'est la *beauté* et la *gratuité*. À la racine de ces deux réalités attirantes que désigne le même mot mystérieux, nous trouvons le don de Dieu. » (Georges de Nantes, CRC n° 123, novembre 1977, p. 12)

Ainsi, l'Immaculée Conception offre son Cœur Immaculé d'Épouse du divin Crucifié, Corédemptrice et « réparatrice de l'humanité déchue » (saint Pie X), Cœur de la Mère de Dieu, Médiatrice de la *Grâce* et dispensatrice universelle de la *Miséricorde* sur toute l'humanité rachetée au Calvaire.

La liturgie célébrée en l'honneur de son Cœur Immaculé nous invite instamment à recourir à sa médiation : « Approchons-nous avec confiance du Trône de la Grâce, pour obtenir *Miséricorde* et trouver *Grâce*, pour le secours dont nous avons besoin. »



Lors de la théophanie de Tuy, Notre-Dame avertissait sa messagère que le moment était venu où Dieu demandait au Saint-Père d'accomplir la consécration collégiale de **la Russie** à son Cœur Immaculé, promettant de la sauver par ce moyen. Car Dieu est « **disposé à user de miséricorde envers la pauvre Russie** ».

La Russie est donc la nation privilégiée, objet des complaisances du Cœur de Dieu, par “*Grâce*”. En se convertissant, elle aura un rôle décisif dans la réalisation du grand dessein divin de “*Miséricorde*” pour notre temps.

Or sœur Faustine l'ignore. Pire ! sa Vision en prend le contre-pied. Le 16 décembre 1936, la religieuse polonaise écrit : « J'ai offert ce jour pour la Russie, j'ai offert pour ce pauvre pays toutes mes souffrances et mes prières. Après la sainte Communion, Jésus me dit : “***Je ne peux plus tolérer ce pays, ne me lie pas les mains, ma fille !***” »

L'Esprit qui l'inspire substitue à la Russie la Pologne. La Vision lui dit :

« ***J'aime particulièrement la Pologne, et si elle obéit à ma volonté, je l'élèverais en puissance et en sainteté. D'elle sortira l'étincelle qui préparera le monde à mon ultime venue.*** » (PJ, 1731)

Une étincelle a bien jailli de la Pologne en 1938, mais elle a mis le feu au monde.

Une étincelle a bien jailli de la Pologne en 1978, avec l'élection de Jean-Paul II sur le trône de Pierre, mais son pontificat a été, après celui de Paul VI, le plus catastrophique de toute l'histoire de l'Église.

### **FAUSTINE SUPPLANTE L'IMMACULÉE !**

Plus encore que la Pologne, c'est elle-même, sœur Faustine, qui prépare la venue dernière du Christ. En effet, elle applique à sa propre personne les prophéties de saint Louis-Marie Grignion de Montfort concernant l'Immaculée Mère de Dieu (*TRAITÉ DE LA VRAIE DÉVOTION*, n<sup>os</sup> 49-50). Oui, la sœur prend la place de l'Immaculée ! Elle devient rien de moins que la “Femme bénie entre toutes les femmes”. Lisez plutôt :

« *Je vis le Seigneur Jésus en grande Majesté... Une force s'empara de mon âme, un feu étrange s'alluma dans mon cœur et j'entrai dans une sorte d'agonie pour Lui. Soudain, j'entendis ces mots :*

« “***Avec aucune âme je m'unis aussi étroitement qu'avec la tienne et cela en raison de ta profonde humilité (sic) et de l'ardent amour que tu as pour moi***”. » (PJ, 587)

« ***Tu prépareras le monde à Ma venue dernière.*** » (PJ, 429)

La Vision déclare la religieuse Médiatrice : « Je désire que ***ton cœur*** soit la demeure de ma miséricorde. Je désire que cette miséricorde se répande sur le monde entier par ***ton cœur***. » (PJ, 1777)

Et la sœur de répondre : « *Ô mon Dieu, je suis consciente de ma mission dans la Sainte Église. Mon incessant effort doit être la prière pour obtenir la miséricorde pour le monde. Je m'unis étroitement à Jésus et je me tiens devant Lui, comme une offrande suppliante pour le monde. Dieu ne me refusera rien si je Le supplie par la Voix de son Fils.* » (PJ, 482)

Et non par l'intercession de Marie Médiatrice !

### **SŒUR FAUSTINE GARANTE DE KAROL WOJTYLA**

Pendant sa retraite qui débute le 1<sup>er</sup> août 1937, la Vision dicte à la religieuse la prière qui devra être dite chaque jour, du Vendredi saint au premier dimanche après Pâques, fête de la miséricorde.

La neuvaine se réalise selon l'ordonnancement suivant : une parole de “Jésus” lui signifie quelle catégorie d'âmes doit bénéficier en ce jour de la Miséricorde. Sœur Faustine doit les « *plonger* » dans la Miséricorde. Cette parole est suivie d'une prière, d'un petit poème, puis enfin d'une autre courte prière de la sœur.

« *Je désire que durant ces neuf jours, tu amènes les âmes à la source [?] de Ma Miséricorde, afin qu'elles puissent force et soulagement, ainsi que toutes les grâces dont elles ont besoin dans les difficultés de la vie et particulièrement à l'heure de la mort.*

« *Chaque jour tu amèneras jusqu'à Mon Cœur un nouveau groupe d'âmes et tu les plongeras dans l'immensité de Ma Miséricorde. Et moi, je les conduirai toutes dans la maison de mon Père. Tu feras cela en cette vie et en l'autre.* »

Les "révélation" de sœur Faustine apportent donc une caution prétendument mystique à la gnose irénique de Jean-Paul II. Celle-ci a pour fondement son illumination capitale inscrite en toutes lettres dans la Constitution de Vatican II *GAUDIUM ET SPES* (22, 2), et qu'il a répétée dans ses encycliques en l'accentuant davantage : « *Par son incarnation, le Christ s'est en quelque sorte uni à l'homme, à chaque homme sans aucune exception* [quelle que soit sa religion] *même si ce dernier n'en est pas conscient.* » (*REDEMPTOR HOMINIS* n<sup>os</sup> 10 et 14)

Selon cette gnose, il existe une réalité divine à l'œuvre dans l'homme, dans tout homme, qui n'est pas liée, comme on le pensait jadis, au Baptême ou à l'Eucharistie ni à aucun autre sacrement, source de la *Grâce*, mais qui résulte directement, *ipso facto*, c'est-à-dire d'une manière mécanique, « *solo mecano* » (*AUTODAFÉ*, p. 372), du fait de l'Incarnation.

C'est cette gnose, remarque l'abbé de Nantes, qui s'insinue jusque dans le *CATÉCHISME DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE*, « un peu piteusement coincée dans des textes fermement catholiques, et elle-même comme amputée de ses plus extrêmes audaces. » (CRC n° 291, avril 1993, p. 11) Il n'empêche que demeure « l'erreur d'un Fils de Dieu uni à chaque homme, pour toujours, à travers ses mystères, les sauvant tous infailliblement ».

### **LE SALUT POUR TOUS...**

C'est ce que doit opérer la neuvaine, naturellement, physiquement. Sœur Faustine doit successivement plonger dans la « *Miséricorde* » : « *1. L'humanité entière, particulièrement les pécheurs ; 2. Les âmes sacerdotales et religieuses ; 3. Les âmes pieuses et fidèles ; 4. Les païens et ceux qui ne me connaissent pas encore ; 5. Les hérétiques et les apostats ; 6. Les âmes douces et humbles, ainsi que celles des petits enfants ; 7. Les âmes qui vénèrent et glorifient particulièrement Ma Miséricorde. Ces âmes brilleront d'un éclat particulier dans la vie future. Aucune n'ira en enfer. 8. Les âmes qui sont au Purgatoire ; 9. Les âmes indifférentes et froides.* »

Pour ces âmes, donc pour toutes les âmes, c'est non seulement le salut éternel qui est promis, mais aussi le sûr exaucement de leurs prières et désirs :

« *Je ne refuserai rien à toute âme que tu amèneras à la source [ ? ] de Ma Miséricorde.* Et chaque jour tu imploreras mon Père, au nom de Ma douloureuse Passion, de t'accorder des grâces pour ces âmes-là. »

Dans l'encyclique *DIVES IN MISERICORDIA*, Jean-Paul II fit l'apologie de cette miséricorde universelle, automatique, sans condition ni contrepartie. Il rappela à huit reprises cette parole de la Sainte Vierge : « *Sa miséricorde s'étend d'âge en âge...* » (Lc 1, 50), mais il omit à six reprises la précision sur les bénéficiaires : « *sur ceux qui le craignent* ». De plus, dans les deux passages où cette restriction est mentionnée, ce fut sans guillemets, comme en dehors de la citation évangélique, étrangère à la parole de Dieu par conséquent.

Pour être acceptée de notre génération façonnée par la mentalité marxiste fille de celle des Lumières, la miséricorde donnée par le Christ doit, selon Jean-Paul II, apparaître sans condition, ne rien imposer à l'homme et surtout pas un humiliant sentiment de culpabilité. La nouvelle mission assignée à l'Église consiste à témoigner de la Miséricorde divine à notre génération apostate, sans exiger d'elle ni conversion ni repentance.

### **NOVATEURS...**

Ewa K. C. a bien constaté le caractère novateur de la miséricorde selon sœur Faustine et selon Jean-Paul II :

« Dans de nombreuses paraboles y compris celle de l'Enfant prodigue, Jésus a rappelé que Dieu est un bon père qui attend les *pécheurs repentis et reconnaissant leur péché et leur faute*. Il veut leur pardonner,

et en les relevant de leur chute, leur redonner la dignité. **Dans ce contexte de l'Incarnation et de la Rédemption**, la miséricorde divine était présente dans des discours des conciles, du concile de Trente, et dans ceux des Papes.

« Dans son encyclique *DIVES IN MISERICORDIA*, publiée en 1980, Jean-Paul II a présenté cette question d'une manière différente. Dans cette approche, la miséricorde ne se réfère pas à la pitié. » (EKC, p. 250)

À la pitié de notre Père Céleste pour l'homme indigne et coupable qui, par son péché, a perdu sa filiation et mérite sa colère, Jean-Paul II a substitué un "droit" du pécheur à la miséricorde, car au plus profond de lui-même il découvre une dignité qui s'impose à Dieu, celle d'être homme. L'Enfant prodigue n'avait nullement perdu sa dignité ni ses droits. Au chapitre 4 de *DIVES IN MISERICORDIA*, c'est cette dignité humaine primordiale qui s'impose au père de l'Enfant prodigue.

La Miséricorde n'est plus alors un amour "gracieux" de Dieu, que le pécheur ne mérite pas.

Avec Jean-Paul II, nous demeurons dans l'ordre de la création, en deçà de la Grâce : l'homme est fils de Dieu de naissance et par nature, et non pas par adoption « gratuite ».

La "Miséricorde" devient alors le résultat d'une double exigence : le fils en tant que fils exige la miséricorde, et le père en tant que père est contraint de faire miséricorde. Dieu "doit" la miséricorde à l'homme au nom de sa "dignité" native, naturelle.

Telle était la nouveauté de l'enseignement de Jean-Paul II qui prétendait concilier ainsi la pensée catholique avec l'athéisme contemporain, comme l'a démontré l'abbé de Nantes (*LIVRE D'ACCUSATION CONTRE LE PAPE JEAN-PAUL II*, 1983, p. 72-73).

La conception de la Miséricorde de la religieuse polonaise s'accorde avec celle du Pape polonais, dans leur nouveauté : c'est « une mécanique du pardon », comme dit notre Père dans son commentaire de *DIVES IN MISERICORDIA*. La miséricorde divine est accordée inconditionnellement à notre génération même rebelle à Jésus-Christ et à sa très Sainte Mère.

## **FONDATRICE D'UNE NOUVELLE CONGRÉGATION ?**

C'est en juin 1935 que sœur Faustine songe à quitter sa congrégation pour en fonder une autre. Une vision l'y encourage : « Je vis la Sainte Vierge, indiciblement belle, venir de l'autel vers mon prie-Dieu. Elle me serra contre Elle. Elle m'a fait comprendre que je réalisais tous les souhaits de Dieu et que pour cette raison j'avais trouvé grâce à ses yeux : ***Sois courageuse, n'aie pas peur des obstacles illusaires, mais fixes tes regards sur la Passion de Mon Fils. De cette manière tu remporteras la victoire.*** » (PJ, 449)

Le 8 janvier 1936, sœur Faustine se rend chez l'archevêque Jalbrzykowski pour lui en parler : « ***Le Seigneur Jésus exige*** de moi que je prie pour implorer la miséricorde de Dieu pour le monde, et ***qu'une Congrégation soit créée*** qui implorerait la Miséricorde de Dieu pour le monde. »

« L'archevêque me répondit : "Si telle est la volonté de Dieu, un peu plus tôt ou un peu plus tard, cela se fera. Tâchez d'obtenir une union intime avec Dieu et ne perdez pas courage." Ces paroles me remplirent d'une grande joie.

« Quand je suis sortie de chez l'archevêque, j'entendis en mon âme ces paroles : "On va s'opposer à toi en beaucoup de choses. Mais ***ma grâce se montrera en toi et l'on verra que cette affaire est Mienne.*** Quant à toi, ne crains rien, je suis toujours avec toi. » (PJ, 586)

Le dimanche des Rameaux de 1936, elle se croit favorisée d'une vision prophétique concernant la nouvelle congrégation : « Non seulement elle a vu "son développement interne et externe avec exactitude" et a vu "nettement que ce sera une congrégation féminine et masculine", mais elle a vu aussi que ce serait "un grand rassemblement de personnes laïques auquel tout le monde peut participer et témoigner par son acte de la miséricorde divine, tout en étant miséricordieux les uns pour les autres." »

« Elle en parla à l'abbé Sopocko : " Ne prenez pas ces idées pour une folie, mon Père, car elles sont **la vérité pure qui sera bientôt mise en œuvre** et même si je devais agir toute seule, je ne me décourage pas, car je sais que telle est la volonté de Dieu." » (EKC, p. 197)

Pendant la Semaine sainte 1936, « une force intérieure me pressait de ne plus remettre cette affaire [quitter la communauté...]. Je dis au Père Bukowski que je ne pouvais attendre plus longtemps. Le Père me répondit : " *Ma sœur, c'est une illusion, le Seigneur Jésus ne peut pas exiger cela. Vous avez prononcé vos vœux perpétuels. **Tout cela est une illusion. Vous inventez ma sœur, c'est une hérésie.***" Et il criait presque. J'ai demandé si tout était illusion, il me répondit : " *Tout*". »

Néanmoins, le Jeudi saint, la Vision revint à la charge : « *Dis au confesseur que cette œuvre est mienne et que je t'emploie comme misérable instrument.* » (PJ, 645)

Sans attendre d'avoir l'approbation du Père Andrasz, qu'elle devait rencontrer le lendemain, lors de la Fête-Dieu, sœur Faustine prit sa décision : « Elle quitterait la congrégation et en fonderait une autre. »

Le 5 juillet, elle écrit à l'abbé Sopocko : « Je sens que l'heure de Dieu est déjà venue pour que je me mette à agir. » Le prêtre lui répond : « D'après moi une telle congrégation devrait être fondée pour l'instant *sans vous* en tant que congrégation diocésaine, et ce n'est que dans un second temps, une fois une telle congrégation mise sur pied, que vous pourriez l'intégrer. »

Sœur Faustine n'est pas d'accord : « Elle était toujours d'avis que *le devoir de fonder une nouvelle congrégation appartenait à elle seule.* » (EKC, p. 295)

En novembre 1936, elle lui écrit de nouveau : « *J'ai reçu une lumière dans mon âme que je devais faire ce pas irréversible **sans tenir compte de quoi que ce soit.** Si moi-même je dois participer activement à cela, **je devrais absolument me libérer non seulement de cette congrégation, mais aussi de mes vœux.*** » (EKC, p. 296)

Qu'il s'agisse de l'archevêque de Vilnius, Mgr Jalbrzyskowski, de la supérieure générale, des supérieures qui lui furent favorables, du Père Andrasz, et même de l'abbé Sopocko, tous s'opposaient à son projet.

Cependant, selon son hagiographe, Jésus pressait sœur Faustine d'agir : « Il me dit qu'il exige qu'une telle congrégation soit fondée au plus tôt - et tu vas y vivre avec tes compagnes. " *Mon esprit sera la règle de votre vie. Par tes prières, tu vas être l'intermédiaire entre la terre et le Ciel.*" » (EKC, p. 269)

Le 4 mai 1937, la mère Moraczewska, supérieure générale, cède à ses instances, lui disant : « *Jusqu'alors je vous retenais et **maintenant je vous laisse libre** : si vous le voulez, vous pouvez quitter la congrégation et si vous désirez rester, vous pouvez y rester.* »

« *Sœur Faustine était non seulement surprise, mais aussi terrifiée.* Elle avait demandé cet accord, l'attendait depuis longtemps et maintenant que la décision était tombée, **elle sentait que cela dépassait ses forces.** » (EKC, p. 308)

La Vision lui avait pourtant annoncé, avec insistance, depuis des mois, qu'elle recevrait la force pour faire cette fondation.

Deux jours après, sœur Faustine écrit à l'abbé Sopocko en lui dissimulant la permission accordée par la Mère générale : « *Je suis une fille fidèle de l'Église et ne m'écarterai pas d'un cheveu de la sainte obéissance. Je vois que l'heure de Dieu n'est pas encore arrivée pour cette congrégation, et je la laisse aussi à la Providence divine.* » (LETTRES DE SŒUR FAUSTINE, p. 91)

## **VISION PROPHÉTIQUE DE SA CANONISATION.**

Son obsession de la sainteté va bientôt atteindre un paroxysme. Le 23 mars 1937, sous la motion de l'Esprit qui la conduit, elle voit son propre procès de canonisation.

La Vision lui montre d'abord sa condamnation de 1958 : « *Quelques ecclésiastiques commencèrent à m'examiner et à m'humilier, ou plutôt à critiquer ce que j'avais écrit.* »

Puis sa réhabilitation de 1978 : « *Cependant, je vis Jésus lui-même prendre ma défense et leur donner à comprendre ce qu'ils ne savaient pas. Jésus contempla avec grande bienveillance et allégresse le Saint-Père, certains prêtres et tout le clergé, le peuple et notre congrégation.*

« ***Je fus ensuite transportée à proximité de Jésus et je me tins debout sur l'autel à côté de Notre-Seigneur.*** »

À l'issue de la retraite d'octobre 1937, sœur Faustine est persuadée qu'elle a atteint le sommet de la perfection :

« ***Je sors de cette retraite entièrement transformée par l'amour de Dieu. Bien qu'à l'extérieur cette vie ne change en rien et que personne ne s'en apercevra, l'amour pur guide maintenant ma vie.*** » (PJ, 1363)

En attendant, elle est très malade, et ce qu'elle sent c'est « la complète décomposition de mon propre cadavre ». Une religieuse remarque cette odeur : « Ma sœur, je sens ici, comme un cadavre, c'est tout à fait comme s'il se décomposait. Oh ! comme c'est affreux. » (EKC, p. 317)

« ***TU ES UNE SAINTE...*** »

Elle rapporte dans son *PETIT JOURNAL* les souffrances que lui cause son entourage, par exemple sœur Chryzostoma, qui déplore son hystérie, la voyant toujours attirer l'attention sur sa propre personne.

« *Une sœur ne cesse de me persécuter uniquement parce que Dieu a de si étroites relations avec moi ; il lui semble que tout en moi est affecté. Lorsqu'il lui semble que je commets quelque infraction, elle dit alors :*

“ *On a des apparitions et on commet de telles fautes.* ”

« *Et elle raconte cela à d'autres sœurs, toujours dans un sens défavorable. Elle me fait la réputation d'être une sorte de toquée.* » (PJ, 1527)

Sœur Faustine note ce qu'on lui reproche depuis son entrée dans la Congrégation : « “ *C'est d'être sainte* ” ; mais cela est toujours dit *de façon ironique* », se plaint-elle. « *Au début ce me fut très pénible, puis en m'élevant spirituellement je n'y ai plus fait attention.* »

Sa biographe n'a pas osé citer les paroles suivantes, celles-là même de sa Vision :

« *Mais tu es sainte. Sous peu je le ferai paraître moi-même en toi. Et ils prononceront ce même mot “ sainte ”, seulement cette fois avec amour.* » (PJ, 1571)

Sœur Faustine écrit cela dans son *PETIT JOURNAL* en espérant fermement qu'il sera publié !

« En 1938, vers la mi-septembre, raconte l'abbé Sopočko, je suis allé à Cracovie pour un congrès de théologiens. À l'hôpital pour infection de Pradnik, j'ai trouvé sœur Faustine déjà administrée. »

Elle était gravement atteinte par la tuberculose.

« ***Je lui ai parlé, entre autres, de cette congrégation qu'elle voulait fonder. Et voici qu'elle se mourait ! Je lui ai donc dit que ce fut certainement une illusion, et que peut-être tout le reste qu'elle m'avait raconté ne tenait pas non plus debout.***

« Sœur Faustine promet d'en référer au Seigneur Jésus.

« Le lendemain, pendant la sainte messe que je dis à ses intentions, il me vint, soudain, une idée : de même qu'elle n'avait pas su peindre l'icône et n'a fait que donner des indications, elle ne pourrait fonder cette nouvelle congrégation, mais en a établi les jalons. Que le Seigneur la pressait, car on en aurait besoin dans un temps d'épreuves imminentes.

« Lorsque le même jour j'allais voir sœur Faustine et lui demandai si elle n'avait rien à me dire, elle répondit : *Non, rien, pendant la messe le Seigneur Jésus vous a tout expliqué.* » (Winowska, *DROIT À LA MISÉRICORDE*, p. 262)

Sœur Faustine mourut le 5 octobre 1938 à Cracovie.

## CONDAMNÉE PAR ROME.

Durant les années de la Seconde Guerre Mondiale, et plus encore sous le régime soviétique, le “culte de la Miséricorde” va être répandu par l’abbé Sopocko, d’autant plus facilement que le seul mot de miséricorde touche les cœurs des Polonais tellement malheureux.

Le tableau fut copié à des centaines d’exemplaires et, qui plus est, par des artistes différents. Le plus populaire fut réalisé et offert par Adolf Hyla, pour remercier Dieu d’avoir échappé, lui et sa famille, à la Gestapo. Cependant, il provoqua des polémiques, surtout chez les clercs qui trouvaient ce Christ efféminé.

Il est notable que ce tableau non seulement évacue la Croix du Christ qui en est absente, mais supprime la photographie de Notre-Seigneur Jésus-Christ empreinte sur le Saint Suaire de Turin, au moment où elle se répandait dans le monde entier sous l’influence de sainte Thérèse de l’Enfant-Jésus et des travaux du docteur Barbet, et à l’occasion de la célébration du jubilé de la Rédemption.

En 1946, la Conférence des évêques de Pologne demanda à Rome la permission d’instituer la fête de la Miséricorde au premier dimanche après Pâques. En 1951, tandis que la réponse de Rome tardait, la Commission générale de l’épiscopat demanda son avis à Mgr Jalbrzykowski.

Celui-ci le donna dans un texte intitulé *DES PRÉTENDUES APPARITIONS ET VISIONS DE SŒUR FAUSTINE* :

« *J’adore la Miséricorde divine et j’en demande toujours à Dieu. Mais mes vues sont très négatives quant au culte de la Miséricorde divine proposé à partir des apparitions-visions de sœur Faustine. La façon dont ce culte est propagé n’est pas conforme à l’esprit de la sainte Église.* »

« *J’ai interdit catégoriquement à l’abbé Sopocko la divulgation des quasi-révélation de sœur Faustine.* » (EKC, p. 369-370; Jan Grzegorzczak, p. 83-84)

Quant au cardinal primat Wyszyński, il trouvait « qu’introduire une fête spéciale pour la Miséricorde divine limiterait l’idée de la Miséricorde dont parle toute la liturgie chaque dimanche et quotidiennement » (Jan Grzegorzczak, p. 225).

En mai 1957, le cardinal lança un grand programme pastoral de neuf ans pour préparer les Polonais à fêter le millième anniversaire du baptême de la Pologne. « Ce n’était un secret pour personne que, dans cette situation, le primat n’était pas spécialement favorable au développement d’un culte autre que celui de la Vierge, qui était le noyau dur de la grande neuvaine. » (EKC, p. 378)

Le primat était animé d’une vraie dévotion à Notre-Dame de Fatima. Plus tard, en 1980, il déclara à Jean-Paul II : « **La chose la plus importante que vous avez à faire, c’est d’accomplir la consécration collégiale de la Russie au Cœur Immaculé de Marie.** »

Mais revenons à la fin des années 1950.

Le 19 novembre 1958 le Saint-Office adopta un décret en cinq points :

« **1. Il ne faut pas s’obstiner en faveur du caractère surnaturel des révélations de sœur Faustine. Les visions et révélations de sœur Faustine n’ont pas d’origine surnaturelle.** »

« **2. Il faut retirer les prières et les images venant de ces prétendues révélations.** »

« **3. Il est conseillé aux évêques de garder la prudence tant que les éléments du culte de la Miséricorde divine ne sont pas retirés de leurs paroisses.** »

« **4. La fête de la Miséricorde divine ne doit pas être instituée.** »

« **5. Il faut donner un grave avertissement (*gravissimum monitum*) à l’abbé Sopocko en lui ordonnant de cesser de défendre et de propager ces prétendues révélations et ce culte.** » (EKC, p. 380; Jan Grzegorzczak, p. 191-192)

Le primat Wyszyński était chargé par le Saint-Office de veiller à l’application du décret en Pologne.

Ses conclusions pastorales furent ensuite publiées sous la forme d’une Notification dans l’*OSSERVATORE ROMANO* du 6 mars 1959.

## **CANONISÉE PAR JEAN-PAUL II.**

Après cette Notification, Karol Wojtyła, jeune évêque auxiliaire de Cracovie, prit la tête d'une cabale pour réhabiliter le culte de la Miséricorde selon les pratiques de sœur Faustine.

Il décida de ne pas s'opposer de front à la Notification, mais pour obtenir sa révocation, il employa un moyen détourné : « Une éventuelle approbation de la béatification de sœur Faustine aurait automatiquement comme conséquence la reconnaissance du caractère surnaturel de ses révélations et la confirmation du culte de la Miséricorde divine dans des formes telles que Faustine les avait transmises. » (EKC, p. 383)

En 1965, l'année de la clôture du concile Vatican II, il déclarait : « **Ce dossier est pour moi le plus important.** » Et l'année suivante, il ouvrait son procès de béatification.

Cette même année, l'évêque de Fatima préparait les célébrations du jubilé des apparitions et il invita Mgr Wojtyła à y participer à la Cova da Iria. Le futur pape Jean-Paul II déclina l'invitation : il répondit à Mgr Venancio, le 5 septembre 1966, qu'il ne lui serait « pas possible d'y aller ».

Mais revenons à sœur Faustine.

« En 1969, le consultant de la Congrégation pour la doctrine de la foi répondit que son procès par la Congrégation pour les causes des saints pourrait être poursuivi à condition d'être séparé de ses visions et révélations. » (EKC, p. 385)

Mais il s'avéra impossible d'examiner ses vertus sans traiter de l'origine de ses visions étant donné la place qu'elles ont tenue dans sa vie.

L'abbé Ignacy Rozycki, ami et ancien professeur de Karol Wojtyła, était convaincu qu'elle avait été « victime d'une hallucination due à l'hystérie. Donc non seulement ses révélations présumées étaient dépourvues de toute valeur religieuse, mais aussi le caractère héroïque de sa vie était caduc. » (EKC, p. 386) Il refusait donc de participer à son procès de béatification.

Sur les entrefaites, il changea subitement de position (sous quelle pression ?) et tenta de justifier les "révélations" en les noyant dans un long commentaire qui comblait leurs lacunes et qui corrigeait les erreurs détectées par le Saint-Office dans les années 1950. Il s'éloignait ainsi de leur sens obvie.

La cause de sœur Faustine put ensuite être menée jusqu'à son terme sans rencontrer d'obstacle insurmontable grâce à la réforme de la procédure des procès de béatification imposée par Jean-Paul II en 1983, dans la Constitution *DIVINUS PERFECTIONIS MAGISTER*. Un "serviteur de Dieu" qui « **sent l'hérésie** » peut désormais être béatifié puisque les échanges contradictoires ont presque entièrement disparu de la nouvelle procédure. Ainsi la voie était-elle libre pour la canonisation de Jean-Paul II lui-même sans qu'il soit nécessaire de répondre à l'abbé de Nantes, "avocat du diable".

Sœur Faustine fut finalement béatifiée le 18 avril 1993. Et pour faire bonne mesure, l'abbé Sopocho le fut aussi, le 28 septembre 2008, pour prix de l'héroïcité de sa désobéissance !

## **SŒUR LUCIE SUPPLANTÉE.**

Quelle était alors l'attitude de Jean-Paul II à l'égard de Fatima ?

Depuis le début de son pontificat, il fuyait et esquivait les volontés de Notre-Dame, par des manœuvres dilatoires et des contrefaçons de la consécration de la Russie : il était passé, observait notre Père, « d'un semblant de révérence à une hostilité, une lutte, une passion d'écrasement de cet Événement, des prophéties qui l'accompagnèrent et des demandes instantes de la Vierge, farouchement étouffées, refusées... Mystère, oui ! de désunion, mystère profond, non d'Amour, mais de rivalité et d'iniquité dont l'Église souffre et meurt. » (CRC n° 307, novembre 1994, p. 7)

Sœur Lucie, la voyante de Fatima, l'a dit et redit : Ou nous sommes à Dieu, ou nous sommes au diable. Il n'y a pas de moyen terme.

Lors de la canonisation de sœur Faustine le 30 avril 2000, Jean-Paul II se porta garant de ses "révélations". Les mentionnant à trois reprises dans son homélie, il affirma notamment :

« Jésus a dit à sœur Faustine : " *L'humanité ne trouvera pas la paix tant qu'elle ne se tournera pas avec confiance vers la divine miséricorde.*" (*PETIT JOURNAL*, p. 132) »

### **LA VIERGE MARIE... BLESSÉE AU TALON.**

Quinze jours plus tard, à Fatima, Jean-Paul II se dévoilait comme « un ennemi de la Sainte Vierge. Qui la blesse au talon. » (*LIVRE D'ACCUSATION CONTRE JEAN-PAUL II*, p. 131)

En effet, lors de la béatification des deux pasteurs Francisco et Jacinta, il ne fit pas la moindre mention du Cœur Immaculé de Marie, ni des pressantes demandes de la Reine du Ciel et de la terre pour accorder la paix au monde.

Le mois suivant, en divulguant l'authentique troisième Secret de Fatima, le cardinal Ratzinger le présenta comme le résultat de « projections du monde intérieur d'enfants qui ont grandi dans une ambiance de profonde piété, mais qui étaient en même temps bouleversés par la tourmente qui menaçait leur époque ».

Jusqu'à la fin de son prétendu commentaire théologique, il insinua que les visions du Secret ne sont que des affabulations de Lucie, à partir de réminiscences de ses dévotions enfantines : « La conclusion du Secret, écrit-il, rappelle les images que sœur Lucie peut avoir vues dans des livres de piété et dont le contenu provient d'anciennes intuitions de foi. »

Sœur Marie-Lucie de Jésus et du Cœur Immaculé lui avait d'avance répondu en renouvelant son témoignage dans son livre *LES APPELS DU MESSAGE DE FATIMA* :

« Après la description de la vie de ces deux foyers, les Marto et les dos Santos, vous comprendrez sans doute que si les parents des pasteurs étaient de fidèles chrétiens, ils étaient tout à fait incapables de faire naître dans l'esprit de leurs enfants des idées mystiques, ou d'une spiritualité élevée, comme on en voit dans les Apparitions de Fatima. De telle manière que l'œuvre de Fatima ne peut être que de Dieu entièrement. »

### **JEAN-PAUL II... L'HÉRÉSIAARQUE.**

Si sous le règne de Pie XII, les visions-révélations de sœur Faustine, rapportées dans le *PETIT JOURNAL*, et dûment examinées par les théologiens du Saint-Office, ont paru « dépourvu de tout caractère surnaturel », comment se fait-il que trente ans plus tard, après le concile Vatican II et sous le règne de Jean-Paul II, aucune objection d'ordre théologique ne subsistait officiellement ?

Quelles sont « *les circonstances* », pour reprendre l'expression de la Notification du 15 avril 1978, qui expliquent « *le profond changement intervenu* » ?

Nul doute que ce fut la réforme décrétée à Vatican II.

Ce Concile a opéré une révolution doctrinale sans précédent dans toute l'histoire de l'Église, révolution inspirée pour une part par Mgr Karol Wojtyła, dont la vie a été marquée par une double rupture, philosophique et religieuse.

Notre Père en a publié la démonstration dans son *LIVRE D'ACCUSATION CONTRE LE PAPE JEAN-PAUL II*, demeurée jusqu'à ce jour sans réplique de personne.

Autrefois, observait-il, les catholiques polonais savaient que « la vie n'est qu'un passage difficile, un temps d'épreuve, une "vallée de larmes". Il faut beaucoup prier, comme on a toujours prié, faire pénitence, souffrir, porter sa croix, vaincre le péché, craindre l'enfer, **mourir muni des sacrements de l'Église** pour aller enfin au Ciel, unique objet de nos travaux. »



Ayant rompu avec cette tradition, la religion du jeune étudiant Wojtyla est devenue une gnose développée à partir d'une erreur fondamentale qui sera insérée dans la Constitution conciliaire *GAUDIUM ET SPES* : « *Par son incarnation, le Fils de Dieu s'est en quelque sorte uni lui-même à tout homme.* » (22, 2)

Dans cette gnose, la Miséricorde devient un droit de l'homme en vertu de sa dignité sans égale et inaliénable. Donc, tous les hommes sont sauvés.

C'est pourquoi l'abbé de Nantes a publiquement accusé le pape Jean-Paul II d'être un « hérésiarque », c'est-à-dire le créateur « d'une doctrine perfide, contraire à notre sainte religion chrétienne dans son principe, dans son essence et dans sa fin. Qu'il soit donc anathème m'apparaît très certain. » (CRC n° 230, février 1987, p. 1)

Cette accusation demeure en attente d'un jugement infaillible des plus hautes autorités de l'Église.

L'abbé de Nantes n'a pas été écouté parce que les « meilleurs catholiques » ont trop souvent pris pour seule règle de conduite l'obéissance à ceux qui ont autorité dans l'Église. Selon la parole bien connue : « Je préfère avoir tort avec le Pape qu'avoir raison contre lui. »

Et notre Père de leur répondre : « Soyons sérieux. L'important n'est pas d'être avec le Pape. Être avec le Pape n'a d'autre raison que d'être ainsi, par lui, avec Jésus-Christ. Être contre le Pape n'aurait jamais d'autre raison concevable que de rester avec Jésus-Christ, s'il lui arrivait de s'en séparer, ce qu'à Dieu ne plaise ! et de ne plus vivre que dans l'inquiétude d'une telle situation, dans les affres d'une telle contradiction.

« Ce qui importe seul, souverainement, aux âmes mystiques, c'est d'être avec Jésus-Christ. Pour la gloire du Père, pour l'amour de cet Époux et Roi plein de majesté, pour l'intime exultation de l'Esprit-Saint en nous, arrhes et gage de Vie éternelle. Une vie mystique si élevée, si désincarnée que rien ne l'inquiète, rien ne la touche et blesse, rien ne pourrait l'insurger, cesse d'être véritable. Car il tombe sous le sens qu'il ne peut y avoir d'union spirituelle véritable au Dieu trois fois Saint sans le zèle ardent, exclusif, nuptial de l'unique et chaste vérité catholique ! sans l'horreur de toute hérésie comme de tout schisme. » (CRC n° 240, février 1988, p. 8-9)

*frère Bruno de Jésus-Marie.*

Mise en forme : *CatholicaPedia.net*

#### **Note de la Rédaction du *CatholicaPedia* :**

Si les études de la «CRC» et du *frère Bruno de Jésus-Marie* sont de bonne qualité, cela n'empêche pas que leur formulation est défailante dans le fait qu'ils ne font aucune différence entre l'Église catholique et la secte [marrane] Conciliaire qui éclipse la sainte Église de Dieu !

Bien qu'ils définissent JP<sup>2</sup> d' « *HÉRÉSIAARQUE* »... ils le reconnaissent néanmoins comme « pape » entrant en cela dans la catégorie des «**R&R**» de la fausse Résistance qui « *Reconnaissent-tout-en-résistant* ».

## **La Contre-Réforme Catholique**

**Encore une «Voie sans issue» !!!**